



Mon vidéoclub m'a forcé à reprendre une autre carte

Par **sarti**, le **26/02/2009** à **14:58**

Bonjour,

il y a maintenant 2ans je m'étais acheté une carte privative de 30€ pour louer des DVD à tarif préférentiel au vidéoclub de ma ville où j'habitais à l'époque. Sur les tarifs qui étaient affichés, il n'y avait pas de précision de ré-abonnement obligatoire...

J'ai loué la semaine dernière un DVD à l'automate (puisque ma carte n'est valable que là). Au moment de la restitution, je vois que je n'ai pas suffisamment de solde sur ma carte, il me manquait 0,10€.... et impossible de compléter le paiement par la machine par carte bleue.

Du coup j'y suis retourné le lendemain soir quand il y avait une permanance (donc j'ai repayé 24H de location en plus....).

Arrivé là, la gérante m'annonce que je dois reprendre une carte de 30€.

Alors je lui répond que je n'y habite plus (je suis étudiant) et que je viens là que durant les vacances donc je n'ai plus intérêt à en prendre une autre. Je demande à payer simplement le complément. Elle refuse et me force à reprendre une carte de 30€.

Ce que je fais...

Est-ce légal? En avait-elle le droit?

Car pour moi 30€ c'est énorme sachant qu'en enlevant les charges il me reste 180€ pour la nourriture sur le mois...

Merci.